



**HAL**  
open science

## Marginalité biogéographique et résilience. Le territoire insulaire du fleuve Uruguay, 1800-2000.

Pierre Gautreau

### ► To cite this version:

Pierre Gautreau. Marginalité biogéographique et résilience. Le territoire insulaire du fleuve Uruguay, 1800-2000.. La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques?, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 243-262., 2005. hal-00461738

**HAL Id: hal-00461738**

**<https://hal.science/hal-00461738v1>**

Submitted on 6 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Marginalité biogéographique et résilience

## Le territoire forestier insulaire du Fleuve Uruguay, 1800-2000.

Pierre Gautreau

Laboratoire « Hommes, Villes, Territoires ».  
Université des Sciences et Technologies de Lille 1, U.F.R. de Géographie et d'Aménagement.  
Avenue Paul Langevin, 59655. Villeneuve d'Ascq cedex.

Gautreau P. 2005. Marginalité biogéographique et résilience. Le territoire insulaire du fleuve Uruguay, 1800-2000. Colloque « La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ? ». Publications de la Sorbonne : 243-262 (Lille 1, 21 - 22 Octobre 2004).

### Résumé :

Etant donné les limitations des approches lisant la dynamique végétale comme la simple résultante d'une « pression » anthropique, est proposée une approche analysant cette dynamique comme le produit complexe d'une mutations des territoires forestiers. Dans les îles de l'Uruguay, exploitées dès le XVII<sup>e</sup> siècle pour leur bois, si rare dans une région de prairie, deux grandes phases historiques sont individualisées. Des années 1860 aux années 1940, on peut lier à d'intenses défrichements une hétérogénéité spatiale marquée des forêts. Antérieurement à cette date et suite à la seconde guerre mondiale, l'abandon progressif des coupes conduit à une homogénéisation croissante des couverts. Loin de constituer une rupture historique brutale, ces années 1940 correspondent à une redéfinition de la nature de ces territoires, qui tout au long de la période conservent leur caractère marginal. Notamment, l'analyse de la société des habitants de ces îles forestières au cours du XIX<sup>e</sup> Siècle permet de comprendre comment, malgré de fortes coupes, la marginalité de ce territoire a été le garant de la pérennité des couverts boisés. La marginalité biogéographique renverrait alors à la situation territoriale de formations végétales de petite taille, et jouerait un rôle dans la résilience à long terme des rubans forestiers de la région étudiée.

### Introduction

L'analyse des évolutions de la végétation a longtemps pâti d'une lecture simpliste limitant ces dynamiques aux variations d'un supposé « rapport » société-milieu biologique. Cette position a pour corollaire certaines attitudes méthodologiques en biogéographie. D'une part, beaucoup de travaux infèrent de l'observation de changements physiologiques dans une végétation donnée (ce que nous appellerons le « signal physiologique ») un « facteur » anthropique responsable de cette modification. De l'autre, et dans une perspective historique, on tente de reconstituer, à partir de l'observation de changements d'usages donnés, les évolutions probables des couverts végétaux durant une période révolue : de l'augmentation des rythmes de construction dans telle ville du moyen-âge, on supposera une majeure sollicitation des forêts alentours. Pour efficaces qu'ils soient dans certaines reconstitution géohistoriques, ces procédés n'en limitent pas moins la dynamique végétale à la simple résultante d'un « forçage » anthropique (Cohen et al., 2001).

Cette vision réductrice de l'objet central de la biogéographie<sup>1</sup> –la végétation– est à l'origine d'une sous-estimation, voir d'une occultation de ce qui fait sa principale originalité, son « hybridité ». Cette hybridité provient de la coexistence et de la fusion de logiques d'ordre biologique et de logiques sociales dans les objets à dimension végétale qui nous intéressent : les hommes réinterprètent les données du vivant dans « un ensemble d'intentions sociales » (Santos, p 46, 1987), tandis que les éléments biologiques intègrent des temporalités sociales en les transformant. Notre prémisses fondamentale sera que le territoire est la catégorie d'analyse la mieux à même de rendre compte de cette hybridité. La meilleure façon de comprendre l'évolution des formations végétales à partir du moment où elles co-évoluent avec l'homme, sera alors de déterminer leur trajectoire historique, c'est à dire l'histoire de leur « insertion territoriale », plus que l'histoire de leur exploitation ou de leur usage. Par « insertion territoriale », on entendra à la fois la fonction donnée à une formation végétale

---

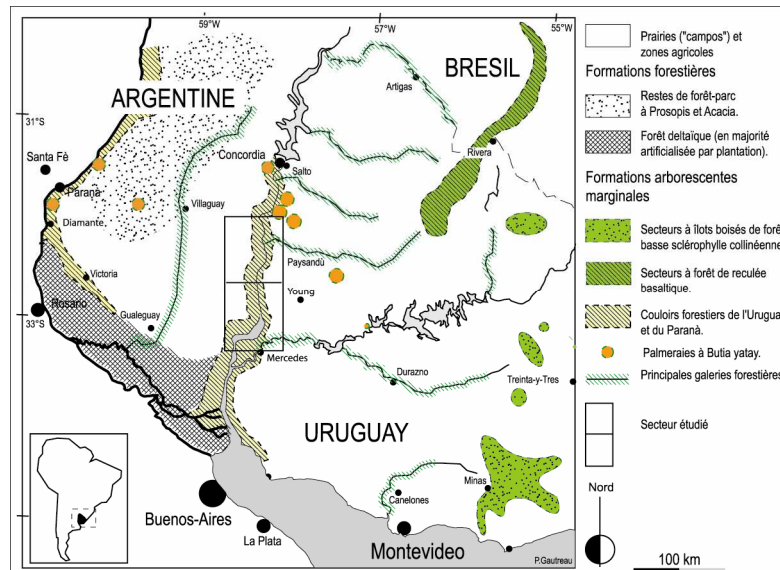
<sup>1</sup> La biogéographie telle que développée par les géographes français s'est depuis ses débuts centrée sur la végétation, au détriment des communautés animales.

dans un territoire donné et le mode dont cette formation influence la genèse et la dynamique de ce même territoire.

Cet article propose d'une part d'appuyer notre critique de l'importance donnée au « signal physiognomique » dans les travaux biogéographiques à portée historique, et d'autre part d'explorer quelque peu les tenants et aboutissants de cette hybridité de la végétation à partir de l'analyse d'une région forestière d'Amérique du Sud, les îles du Río Uruguay. Les quelques 450 kilomètres de fleuve-frontière entre Uruguay et Argentine englobent environ 140 îles boisées. L'étude de deux corpus documentaires<sup>2</sup> couvrant la période 1800-1930, combinée à des travaux de terrains actuels, permet un suivi historique du système insulaire forestier du bas-Uruguay (environ 70 îles). L'évolution de la végétation arborescente –des ripisylves pérennes de 10 à 16 mètres de haut- fait apparaître un clair « signal physiognomique ». Entre les années 1870 et les années 1930, les forêts sont fortement coupées, et laissent place à des formations à l'aspect de taillis. Ce changement marqué des structures peut être facilement relié à un changement de « pression » anthropique durant cette période : le bois est devenu une denrée fondamentale pour le développement des villes du fleuve, et les filons forestiers insulaires sont fortement sollicités.

Ce trop clair changement physiognomique occulte à notre sens une continuité fondamentale du système forestier insulaire. Des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup>, l'insertion territoriale de ce système reste marginale. Cette marginalité est une qualité hybride, à la fois physique et territoriale. Marginalité physique, parce que les ripisylves occupent de très faibles surfaces à l'échelle régionale. Le Río Uruguay constitue une vaste intrusion forestière dans une région dominée par l'herbe depuis les temps coloniaux, la région des « campos » qui prolonge au nord la pampa argentine. Marginalité territoriale enfin car ce système n'a jamais occupé de fonction centrale dans les territoires qui se constituent et se structurent progressivement entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles. L'hypothèse centrale qui va être évaluée est donc que, plus que des variations de « pression » anthropique, c'est la « marginalité biogéographique » de ces formations boisées, et ses recompositions historiques, qui rend le mieux compte de leur évolution.

**Fig. 1- Localisation de l'aire étudiée.**



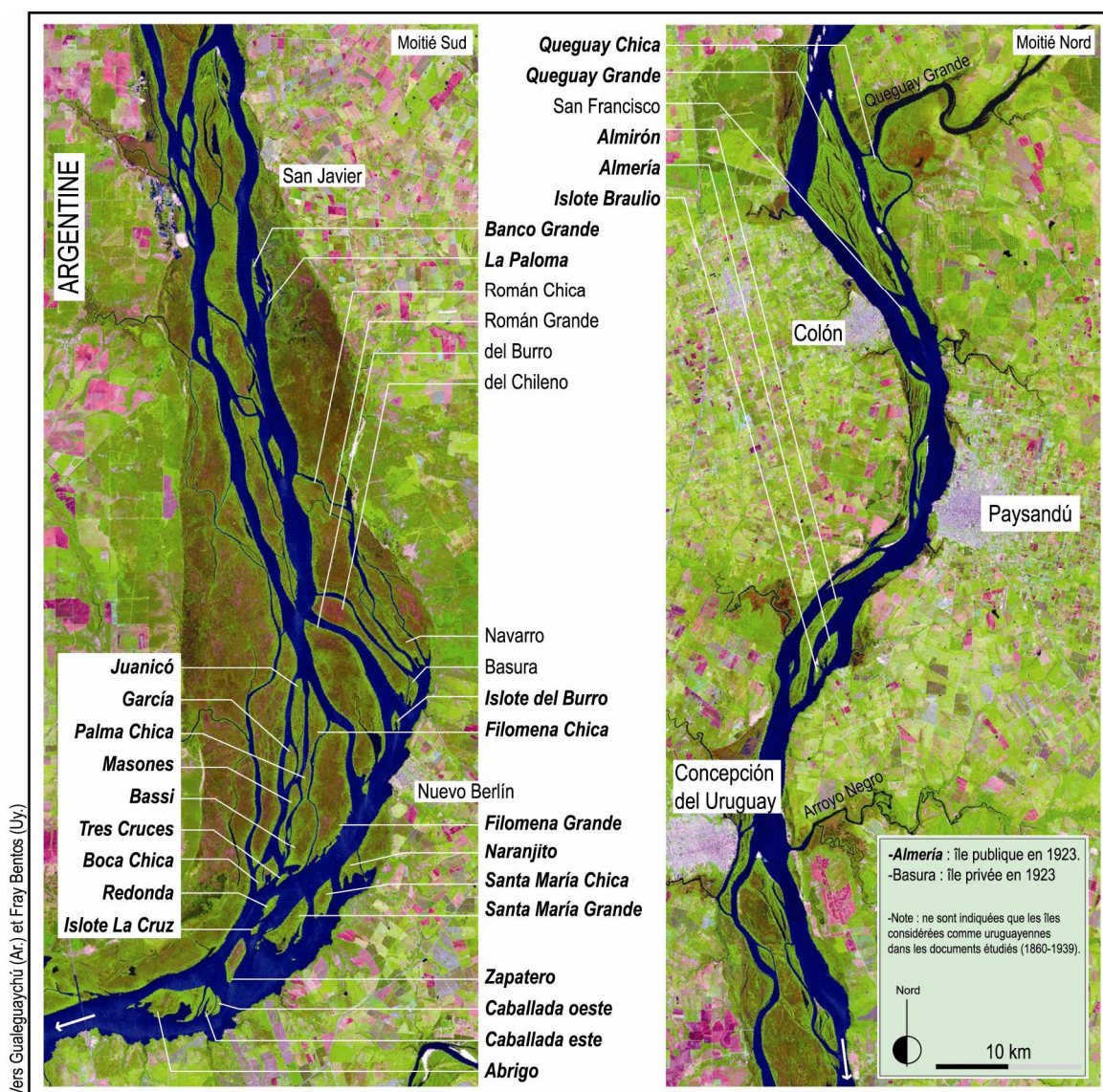
## I - Hétérogénéité versus homogénéité : les trois temps physiognomiques d'un archipel forestier fluvial.

Dans une région marquée par la domination d'un tapis herbeux sur relief ondulé (« campos »), le Río Uruguay apparaît comme un véritable filon forestier, du fait de la végétation de ses marges –une mosaïque de forêts-parc et de forêts sclérophylles et épineuses basses- mais aussi de celle de ses îles. Deux grands archipels se succèdent du nord au sud : celui des îles subtropicales du département d'Artigas, la plupart d'entre elles ayant

<sup>2</sup> Appendice VI de Montero (1955), représentant 81 dossiers de documents touchant essentiellement aux îles des départements du Río Negro et de Paysandú ; Inventaire Forestier de l'ingénieur G.Weigelt (1923), touchant 35 îles de propriété publique ; sorties de terrain dans les îles (août 2003 ; septembre 2004). Le premier traite d'îles de divers statuts tandis que le second évoque que les îles de propriété publique. Divers indices mènent cependant à penser que l'usage des forêts dans les deux types d'île n'a guère été différent.

disparu sous le lac de barrage du Salto Grande, et celui du bas-Uruguay, situé à une centaine de kilomètres de l'embouchure du fleuve dans l'estuaire de la Plata. Nous nous intéresserons plus particulièrement à celui-ci, et aux îles isolées qui le précèdent au nord (Fig. 1 et 2).

Fig. 2- L'archipel forestier du Bas-Uruguay : localisation des îles citées dans les documents.



Source : Landsat 7 - 18/11/2000 (225-82 & 225-83). Traitement : Loïc Ménanteau (C.N.R.S. Géolittomer-Nantes)

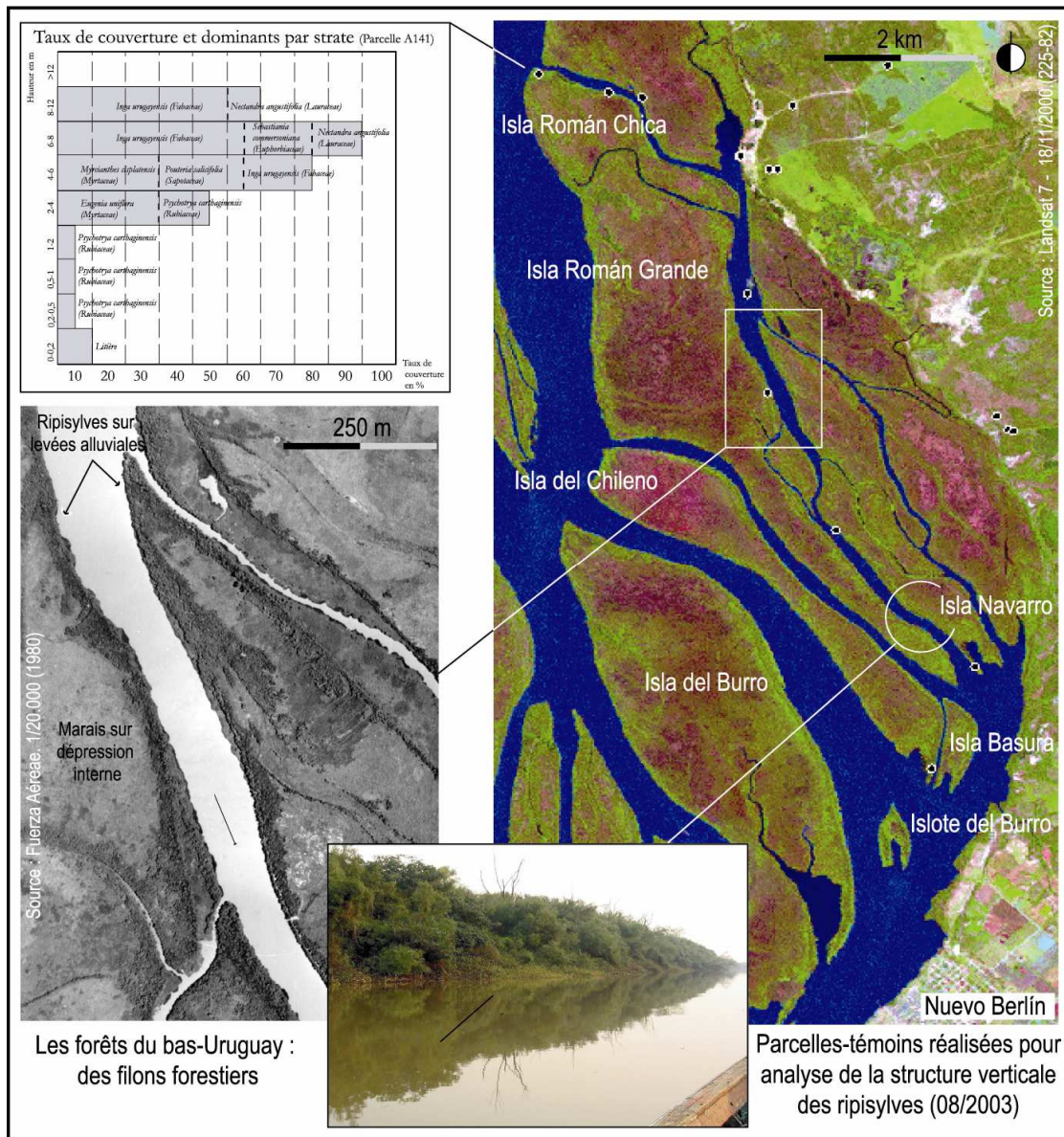
Ces environ 70 îles, d'une taille allant de quelques hectares à 2300 pour la plus grande (Queguay Grande, limite nord de notre étude) sont essentiellement de nature alluviale, inondables à l'exception de points isolés. Nombreuses sont celles qui adoptent une allure de barkhane, présentant une levée alluviale à l'amont, et une dépression marécageuse en leur centre (voir Fig. 3). La levée, ou *albardon*, est occupée par une dense ripisylve à feuillage pérenne, dominée par quelques espèces<sup>3</sup> hautes d'environ 16 mètres. L'homogénéité physiologique de cette forêt tranche fortement avec les témoignages tirés de nos deux sources fondamentales. Le recueil de Montero (1955) collationne des documents allant de 1813 à 1939 touchant à la gestion et à la vie sociale des îles de l'Uruguay ; il permet d'apprécier l'état de la végétation forestière durant cette période, de reconstituer les modes d'utilisation et d'habitation des îles, ainsi que leur importance frontalière et l'enjeu de leur contrôle social. L'inventaire de l'Ingénieur Weigelt traite des 35 îles que l'Etat possède sur le Río, donnant à voir de façon très précise l'état des ripisylves, et abondant en commentaires sur les raisons de leur état<sup>4</sup>. Ces deux

<sup>3</sup> En particulier : l'Inga (*Inga berna ssp. affinis*), le Laurel mini (*Nectandra angustifolia var. falcifolia*), le Mataojo (*Pouteria salicifolia*), le Saule (*Salix Humboldtiana*).

<sup>4</sup> On indiquera les documents de l'appendice VI de Montero par la mention "M" -M3 renvoie alors au dossier N°3 de l'appendice. Les documents de l'inventaire Weigelt sont numérotés par île : W6 renvoie alors au dossier correspondant à l'île N°6 de l'inventaire. Toutes les photographies utilisées sont personnelles.

recueils permettent d'affirmer que l'hétérogénéité physiognomique est le caractère majeure de la forêt entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Comment peut-on en premier lieu évaluer cette hétérogénéité ?

**Fig. 3- Paysage et structures forestières des îles du Bas-Uruguay.**



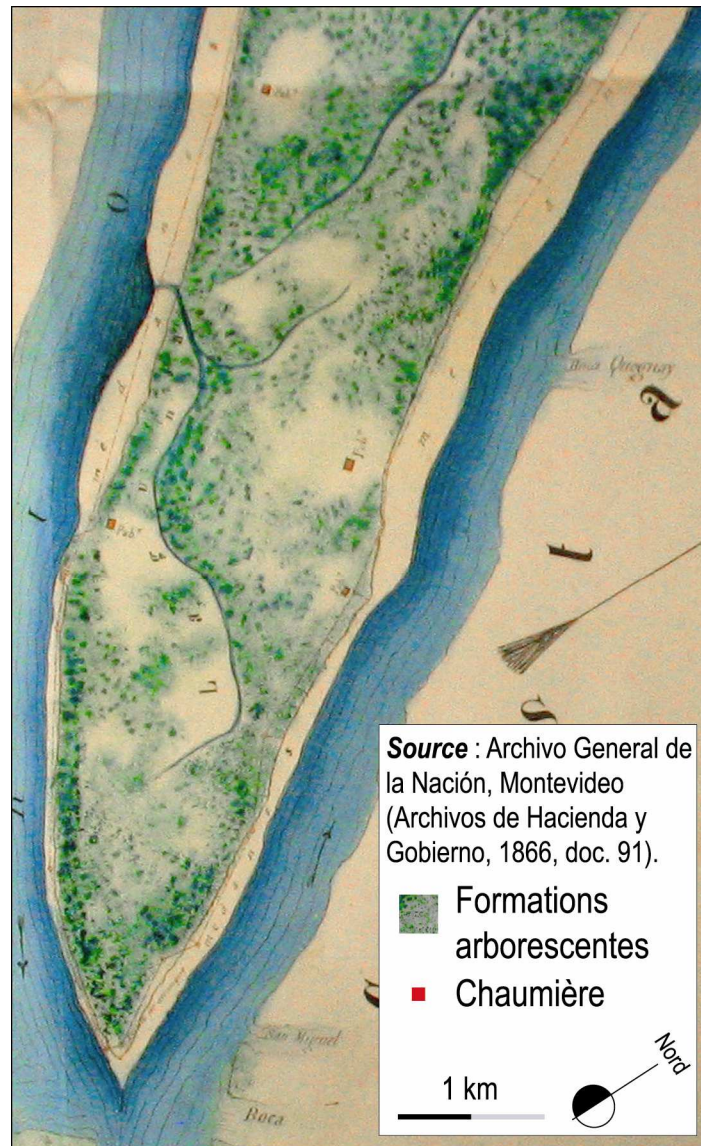
**-Le tableau de 1923 ou la « destruction » des forêts.**

Une fois prise la précaution de ne pas confondre les cris d'alarme d'un forestier sur l'état des forêts ripuaires et les logiques écologiques et spatiales de celles-ci, on peut lire l'inventaire Weigelt comme une riche source permettant de reconstituer l'état des couverts en 1923. Ce corpus, ajouté à celui réuni par Montero, permet d'isoler une période où les ripisylves du bas Uruguay sont marquées par une forte hétérogénéité physiognomique, approximativement entre 1860 et 1940.

Une première série d'analyses de simple lecture dessine une forêt fortement coupée, et par conséquent d'aspect ouvert, trouée, présentant de nombreuses clairières où les diverses plantes héliophiles grimpantes couvrent les jeunes arbrisseaux. C'est le cas de l'île du Naranjo où « exceptées les zones couvertes de Ramas Negras, la forêt indigène est très claire, couverte sur de grandes surfaces par des plantes grimpantes » (W13). L'îlot La Cruz (W9) n'est guère mieux loti avec sa forêt « de mauvaise venue et interrompue par de grands vides

peuplés de pajas<sup>5</sup> et de vieux ceibos [*Erythrina crista-galli*]. Le constat réalisé sur l'île Boca Chica résume en quelques mots l'état global du couvert, qui présente « tous les défauts de la coupe radicale, c'est à dire : de grands vides, une mauvaise croissance, le manque de semenciers, les renouveaux couverts de plantes grimpantes, la diminution de la et la disparition presque complète des espèces les plus intéressantes » (W16). Une série de dossiers allant de 1893 à 1909 tirés du corpus Montero confirme largement cet état de coupe généralisée et de l'omniprésence du vide forestier dans toutes les îles de notre secteur<sup>6</sup>. L'unique document cartographique à notre disposition pour cette période, d'une échelle assez fine pour évaluer l'état des couverts forestiers, confirme cet état de fait (voir Fig. 4).

**Fig. 4- L'île Queguay Grande en 1866.**



Cette hétérogénéité correspond à l'existence d'un nombre de faciès végétaux supérieur à celui actuellement existant, et à une bien plus forte fréquence du faciès défini par Weigelt comme *renoval* ou « recrû », provoqué par la coupe de la forêt haute. Ce faciès correspond à la repousse des espèces ligneuses de haute taille, supérieures à 5 mètres. Il est probable qu'il n'ait pas correspondu à un taillis au sens forestier, car les arbres concernés ne rejettent pas de souche ; il correspondrait alors à une buissonnaie née de plants nouveaux, issus de graines. Tandis qu'à l'heure actuelle la forêt domine largement les levées alluviales, celle-ci est remplacée en 1923 par un éventail de faciès allant de la pelouse née d'une coupe rase à la haute futaie, en passant par un continuum de « recrûs » plus ou moins denses, plus ou moins hauts, plus ou moins couverts de plantes grimpantes. Ces derniers correspondent à une série bien individualisée de « sylvofaciès » au sens de Gérard

<sup>5</sup> Touffes de graminées pouvant atteindre 3-4 mètres de haut.

<sup>6</sup> Dossiers N° 11, 19, 24, 26, 33, 51, 54, 71, 75, 76, 79.

Houzard (1991). Le tableau 1 résume la reconstitution de la diversité phytosociologique de cette époque par interprétation des documents et individualisation de faciès végétaux.

-Tableau 1 . Reconstitution des faciès végétaux présent en 1923 sur les levées sableuses des îles du Bas-Uruguay par interprétation de l'inventaire Weigelt.

FORMATION	FACIES	DEFINITION ET CONDITIONNANTS	ESPECES DOMINANTES	ILE (Voir tableau suivant)
Juncal ou jonchaie	<i>Jonchaie pure (ou Kataysal)</i>	-Alluvionnement portant le fond à moins de 1m de la surface.	<i>Polygonum sp.</i>	13 ?, 19
	<i>Jonchaie -ceibal</i>	-Peut être à la fois un faciès de dynamique progressive comme de dynamique régressive	<i>Erythrina crista-galli</i>	5
	<i>Jonchaie-saulaie</i>	-Sur terrains récemment exondés, mais inférieurs à 1 m.	<i>Salix humboldtiana</i>	1-5, 15
	<i>Jonchaie embroussaillée</i>	-Sur dépression interne de moins en moins inondée et en cours de comblement. Conquête par les ligneux.		5
Forêt insulaire	Conditionnant général : que le sol dépasse 1m au-dessus de l'eau.			
	<i>Saulaie (Sausal)</i>	-Faciès essentiellement pionnier, limité aux zones où peuvent se développer des successions primaires : zones récemment exondées en position de côte, ou sur les dos de terrain des dépressions internes. -Peut sans doute succéder au faciès de jonchaie-saulaie, mais peut aussi apparaître comme pionnier sur des surfaces nues rapidement exondées. Dans ce deuxième cas, se forment des communautés équiennes pouvant se développer en futaie. -Le saule étant une espèce de croissance rapide intensément utilisée au XIX <sup>e</sup> jusque dans les années 1940 pour obtenir tiges et gaules, ces faciès peuvent aussi être le fruit de coupes à cycle court, formés d'individus de moins de 10 ans.	<i>Salix humboldtiana</i>	1-2 ; , 14
	<i>Saulaie-ceibal</i>		<i>Salix humboldtiana</i> / <i>Erythrina crista-galli</i>	11
	<i>Recrûs (Renovales)</i>	-Terme générique utilisé par Weigelt pour définir les faciès issus de la coupe de la forêt ripuaire, correspondant à des unités de moins de 15 ans. Les recrûs occupent de nombreuses positions stationnelles et adoptent des physiologies très variées. Le ligneux dominant est la Rama negra. Le renoval est un faciès bloqué par des cycles de coupe courts, inférieurs à 15 ans, l'invasion des lianes, le pâturage par des chèvres. La couverture de lianes semble ralentir la croissance des ligneux haut pendant une dizaine d'années.	Rama negra : espèce non identifiée mais correspondant probablement à une mimosée.	1-7; 9; 11-13; 16-27; 30-35.
	<i>Fruticée d'incendie</i>	-Faciès issus de l'incendie d'un monte ou de renovales déjà bien développés. C'est un groupe présentant une grande diversité, allant d'unités formées par de micro-îlots boisés à une buissonnaie piquetée d'arbres.		19 ; 21 ; 24 ; 26
	<i>Ripisylve (bosque indígena)</i>	-Faciès arborescent correspondant à des unités âgées de plus de 15 ans. Généralement situé sur les parties bien exondées : dos de terrain dans dépressions internes et levées sableuses.	<i>Inga berna ssp.</i> <i>Affinis, Nectandra angustifolia</i> <i>var. falcifolia,</i> <i>Pouteria salicifolia,</i> <i>Salix Humboldtiana.</i>	1; 2; 6; 7; 9; 11; 13- 15; 19-26; 28; 30-32; 34; 35.
Pajonal	<i>Pajonal pur</i>	-Aucune mention, mais a pu exister		10, 16, 18, 22
	<i>Pajonal-ceibal</i>	-Faciès régressif du aux coupes à blanc dans le monte : laisse des clairières dominées par le ceibo, et envahies par de hautes graminées.		1 ; 7 ; 9 ; 13 ; 31.
Formations ouvertes	<i>Pâturage</i>	-Issu de la coupe du monte, et maintenu par la pâture.		30

-Tableau 2 . Création d'indices de diversité forestière à partir de l'analyse du texte de l'inventaire Weigelt (1923)

		CARACTERES DES ILES			INDICES DE DIVERSITE FORESTIERE		
	ILE	Taille (ha)	Hauteur (m)	Chefs de famille <sup>7</sup>	Diversité physiologique <sup>8</sup>	Diversité de la structure par âge <sup>9</sup>	Diversité globale <sup>10</sup>
1	Abrigo	166.14	3	1	3	6	9
2	Caballada este	8.8	1.2	0	3	2	5
3	Caballada media	26	1.75	1	1	2	3
4	Caballada oeste	20.4	1	0	1	1	2
5	De los caballos	190.06	2	2	1	2	3
6	Zapatero	147.16	3	2	3	4	7
7	Sta María Gde.	248.76	3.5	2	4	4	8
8	Iste. Sta María	5.8	1	0	1	1	2
9	La Cruz	49.18	3.5	0	3	1	4
10	Islote La Cruz	5.4	1	0	1	1	2
11	Sta María Chica	141.6	2.5	1	3	5	8
12	Naranjito	22.52	2	0	1	1	2
13	Naranjo	96.345	2.5	0	2	5	7
14	Nuevo Berlin	7.45	1.2	0	2	3	5
15	Iste del Burro	58.906	2	0	3	2	5
16	Boca Chica	33.63	3	4	2	1	3
17	Isla Redonda	24.29	1.5	0	2	2	4
18	Del Medio	23.37	3.5	2	2	1	3
19	La Palma o Bassi	396.85	2.5	2	4	5	9
20	Palma Chica	59.27	2.5	1	3	4	7
21	Masones	132.21	3	6	3	4	7
22	García	121.83	2.5	1	3	3	6
23	Filomena Chica	212.18	2	3	2	4	6
24	Durazno	176.66	3	2	3	3	6
25	Juanicó	103.11	4.5	1	2	3	5
26	Filomena Gde.	1166.2	3.5	2	4	5	9
27	Iste Filomena	2.4	1	0	2	2	4
28	La Paloma	20.9	3	0	2	2	4
29	Banco Grande	8.12	1	0	1	1	2
30	Almirón	470.93	7.5	5	3	4	7
31	Almería (norte)	25.02	6	0	3	4	7
32	Almería (sur)	35.63	5.5	0	3	5	8
33	Braulio	5.94	4	0	2	3	5
34	Queguay Grande	2306.54	6.6	2	2	6	8
35	Queguay Chico	315.75	5	2	2	6	8

<sup>7</sup> Weigelt ne cite que les chefs de famille habitants dans les îles qu'il visite en 1923. Il est vraisemblable que nombre d'entre eux possédaient femme et enfants.

<sup>8</sup> *Diversité forestière* : correspond au nombre de faciès différents par île, cités par Weigelt et interprétés selon les classes : « bosque, renova, sauzal, ceibal, sauzal-ceibal, pajonal-ceibal, juncal-sauzal, brûlis ».

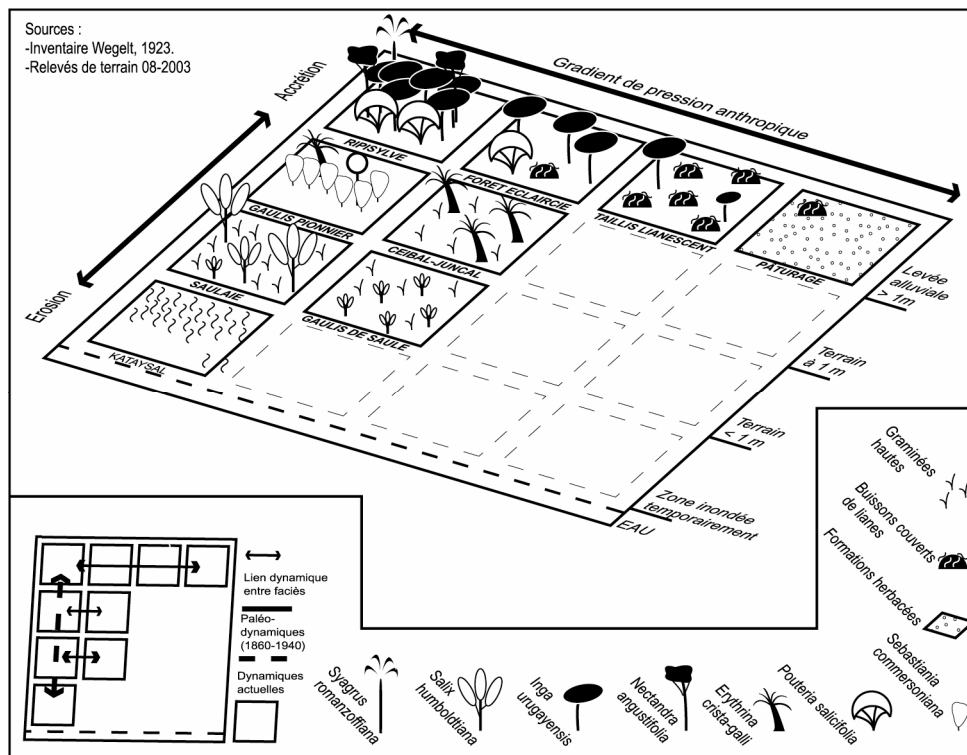
<sup>9</sup> *Diversité de la structure par âge* : l'indice a été bâti en réduisant les citations d'âge des unités forestières à 7 classes (0-5, 6-10, 11-15, 16-20, 21-25, 26-30, >30 ans). Par exemple, à une citation d'une unité de saulaie âgée de « 2 à 8 ans » sera classée

<sup>10</sup> *Diversité globale* : addition simple des deux indices précédents.



Enfin, un dernier moyen d'évaluer la diversité physionomique des couverts arborescents est de déterminer les principaux processus dynamiques à l'œuvre, et en particulier les processus sylvogénétiques (sensu Rameau, 1991) présents au moment de l'observation. La principale originalité du traitement réalisé ici a consisté à appliquer à des documents historiques un procédé généralement utilisé pour des observations sur le terrain et actuelles, la méthode synchronique (Lepart & Escarre, 1983). Celle-ci consiste –face à l'impossibilité de suivre en direct l'évolution à long terme d'une formation végétale– à lister les faciès présents sur des stations écologiques comparables d'une même zone, théoriquement soumises aux mêmes types de perturbations. Si l'on observe des faciès différents sur ces stations écologiques, on peut légitimement émettre l'hypothèse que ces faciès sont « génétiquement » (Dufour, 1999) liés, et ainsi reconstruire des successions végétales. Ces reconstitutions sont rarement totalement vérifiables, mais permettent d'émettre des hypothèses de fonctionnement sous forme de modèles dynamiques. A partir de la liste de faciès présentée précédemment, nous avons tenté une reconstitution a posteriori des principaux schémas sylvogénétiques présents sur les levées sableuses en 1923, en partant du présupposé que les stations écologiques sont comparables et soumises à des perturbations similaires (coupes et crues). Le modèle établi avec la figure 5 présente ainsi les deux grandes tendances sylvogénétiques présentes : d'une part celle liée aux cycles alluvionnaires avec l'apparition de successions primaires où le saule créole (*Salix humboldtiana*) joue un rôle central. De l'autre les dynamiques déclenchées par la coupe de la ripisylve. La première tendance, bien qu'en grande partie orientée par le bilan alluvionnement-érosion, est fortement retouchée par les coupes dans les saulaies, qui freinent les processus de maturation de ce faciès et le bloquent à l'état pionnier, ce que les bûcherons cherchaient de fait, afin d'obtenir des gaules pour la construction de chaumières. La principale différence avec la situation actuelle est due à la disparition de la deuxième tendance (successions secondaires) par abandon des coupes.

Fig. 5- Reconstruction rétrospective des dynamiques sylvogénétiques pour les années 1920.



**-Avant et après l'épisode hétérogénéisant ... une relative homogénéité des couverts ?**

Les rares témoignages sur les forêts du secteur étudié avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle laissent supposer une homogénéité physionomique des couverts. En 1729, le père jésuite Ignacio Cattaneo, remontant le fleuve, indique que « les plages de part et d'autre correspondent généralement à une forêt continue o de palmiers, ou d'autres arbres, distincts des nôtres, et qui pour la plupart conservent leur feuilles toute l'année ». Le commentaire d'un candidat à l'acquisition des îles en 1813, Don Benito Chain, évoque certes certaines activités de charbonnage ou de coupe de troncs pour chaumières, mais insiste sur l'aspect « désert » de celles-ci,

permettant de penser que l'hétérogénéisation par coupe devait concerner de très faibles surfaces<sup>11</sup>. Le témoignage d'Auguste Prouvensal de Saint-Hilaire, savant botaniste commandité par le gouvernement lusobrésilien pour inventorier en 1821 les richesses floristiques de l'Empire américain du Portugal, ne permettent pas de penser le contraire. Les commentaires soulignent la continuité et la densité des couverts, sans aucune mention ou signe de bûcheronnage. Trois évocations correspondant au secteur étudié signalent à propos du fleuve que « ... ses deux rives sont plates et bordées de bois assez élevés où l'on trouve des arbres propres à la construction et à la menuiserie » (p 246), qu'il coule « ...majestueusement entre deux lisières de bois... » (p 258), ou encore « ... entre deux lisières étroites d'arbres élevés et touffus... » (p 261).

Cette homogénéité se retrouve à l'heure actuelle, où les perturbations fluviales demeurent les seuls facteurs d'hétérogénéisation par ouverture localisée du couvert (chablis et arrachages de crue). Les faciès de recrûs couverts de lianes ne sont plus observables que sur les pointes amonts des îles et autres zones exposées aux plus forts courants.

### **-Les causes de l'hétérogénéité**

Cette variation nettement contrastée du signal physiognomique trouve une explication simple dans la variation historique des usages liés au bois des îles. Si nous avons déjà dit que ce type d'explication ne suffit pas à bien cerner la trajectoire historique du système forestier insulaire, arrêtons-nous cependant un instant sur cette variation des usages et ses causes.

L'hétérogénéisation est donc essentiellement liée à l'attrait pour le bois que portent les îles, en particulier les îles de propriété de l'Etat ; en bref, c'est la coupe qui est la première responsable de l'hétérogénéité. Après trois siècles où, selon les usages médiévaux hérités de l'Espagne, l'utilisation des forêts était publique, le code rural uruguayen adopté en 1876 établit l'appropriation privée de celles-ci. Durant la même période, la population et les besoins en bois des villes des rives de l'Uruguay -Fray Bentos et Paysandú côté uruguayen, Gualaguaychú et Concepción del Uruguay côté argentin- augmentent de façon notable. La demande de bois d'œuvre et de feu, ne pouvant plus comme auparavant utiliser les ressources de forêts désormais privées, trouve alors dans l'archipel du bas Uruguay un vaste exutoire. Ce processus est confirmé par divers décrets gouvernementaux qui délèguent aux départements<sup>12</sup> le soin de louer les droits de bûcheronnage dans les îles. De 1895 à 1901, la douane (*Receptoría*) de Fray Bentos écoule 1803 m<sup>3</sup> de « bois en petits rondins », 196.000 « gaules de saule » pour construction et 5030 hectolitres de charbon de bois<sup>13</sup>. Les modes de coupes sont très divers, depuis la coupe légale par achat d'un droit de bûcheronnage aux autorités du département ou à un particulier propriétaires d'une île (M43 ; M48), jusqu'aux formes très variées de la coupe clandestine.

Analyse des corrélations avec habitants « fixes » > pas bonne non plus > l'important c'est la coupe nomade.

Les cycles de coupes, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, sont très courts, signes d'une exploitation intense (Fig. 6). Sur les 35 îles visitées en 1923, seules 5 possèdent une unité boisée de 30 ans ou plus, et parmi les restantes seules 16 en possèdent une de plus de 20 ans. La moyenne d'âge des unités les plus jeunes de toutes les îles est de 3,03 ans, tandis que celle des unités les plus âgées est de 20,7 ans, indiquant des retours de coupe compris entre ces deux chiffres. Ces cycles correspondent aux rotations qu'ont connus nos taillis européens à l'époque industrielle. On peut relier pour une partie du corpus Weigelt<sup>14</sup> la distance de l'île aux centres urbains et la longueur de leur cycles de coupes. Les îles les plus proches (N° 1 à 20 excepté la N°18) de Nuevo Berlín et Fray Bentos ne possèdent – à quelques exceptions près- guère d'unités boisées de plus de 20 ans, tandis que celles situées plus au nord (N°18 et 21 à 28) possèdent généralement au moins une unité plus âgée ( 24 ans en moyenne).

Cette « exploitation répétée » que dénonce l'ingénieur en 1923 (W1) constitue sans nul doute la principale cause de l'hétérogénéité observée à cette période. Elle est précisément datable à partir de ses propres commentaires et de l'analyse des structures par âge. On peut déceler dans le groupe des îles du bas Uruguay quelques rares coupes massives anciennes. C'est le cas de l'île Queguay Grande, au nord de l'archipel étudié, qui

<sup>11</sup> "Este caudaloso Río tiene porción de islas desiertas en la extensión de mas de cincuenta leguas que hay desde la punta que llaman de Fray Bento hasta el Salto; las cuales jamás han tenido peculiar dominio, ni otro uso que una arbitraria posesión en las faenas de carbón, y maderas para ranchos..." (M44).

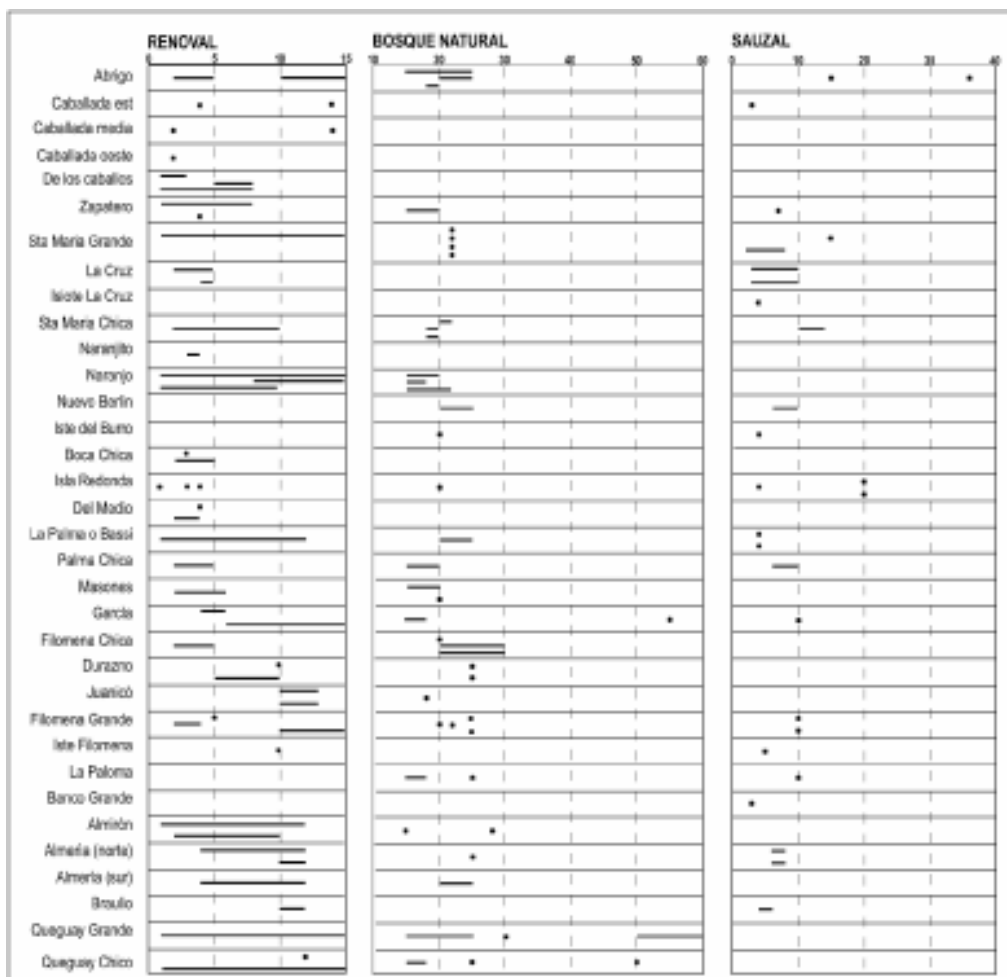
<sup>12</sup> Par le biais des *Juntas Económico-administrativas*, organismes chargés des affaires économiques de ces mêmes départements.

<sup>13</sup> L'ingénieur Weigelt estime qu'un volume équivalent au tiers des transactions légales enregistrées est coupé illégalement (W27).

<sup>14</sup> Pour la partie sud des îles étudiées, le groupe septentrional étant situé dans l'orbite de Paysandú et ne présentant pas de lien clair entre la distance aux villes et la durée des cycles de coupe.

ne possède en 1923 aucune unité de plus de 60 ans. Ce seuil d'âge est de toute évidence à relier à l'achat de l'île en 1844 par l'entrepreneur Samuel Lafone (M16), exactement 60 ans plus tôt, pour exploiter le bois de l'île. Cet achat a eu pour conséquence vraisemblable l'arasement complet du couvert arborescent. Mais la majorité des îles a commencé à être exploitée de façon intensive depuis le début du siècle environ, ainsi que l'indique l'âge moyen des unités boisées les plus anciennes : 20,7 ans. Cet usage « irrationnel » de la ressource forestière tiendrait aux négligences coupables des municipalités des départements bordiers du fleuve Uruguay, maintes fois désignées par l'ingénieur, pour qui « la responsabilité de cette lamentable situation doit être attribuée principalement à l'administration défectueuse de ces îles par la Junte Economico-Administrativa du [département de] Río Negro, durant les années 1895-1918, laquelle n'a pas exercé de contrôle forestier professionnel efficace sur les locataires, lesquels ont exploité continuellement les forêts sans considération de leur âge ni de leur croissance, et a permis que des occupants prennent possession des îles non louées durant les dernières années ». L'arrêt des locations en 1911 proviendrait du fait que leur montant « insignifiant » ne compensait pas « la valeur du bois extrait ni les préjudices de la coupe des forêts »<sup>15</sup>. Mais cet arrêt n'aurait pas été suivi d'un arrêt des coupes, celle-ci étant réalisées de façon non légale par des occupants de fait, tolérés par les autorités.

Fig. 6- Age (en années) des unités boisées des îles de l'inventaire Weigelt<sup>16</sup>.



Car au XIX<sup>e</sup> et jusque dans les années 1940, les îles sont habitées par un monde mal connu mais nombreux d'*isleños*, ou iliens. En 1923, 18 des 35 îles visitées sont occupées par 41 maisonnées<sup>17</sup>, soit environ 2,3 maisonnée par île habitée. Sans qu'il soit clairement établi que tous s'adonnaient à la coupe de bois, de nombreux commentaires lient la « destruction » des forêts à leur présence, ou bien expliquent la richesse ne

<sup>15</sup> Rapport de l'Administration des Biens de l'Etat (27.05.1920) cité par Weigelt.

<sup>16</sup> Chaque segment représenté sur le tableau représente une unité boisée citée. Weigelt évoque toujours les âges maximum et minimum des arbres constituant chaque unité (exceptées celles où tous les individus ont le même âge). La taille du segment représente donc l'intervalle entre les individus les plus jeunes et les plus vieux d'une même unité, donnant par là l'idée de l'âge moyen de cette dernière. La lecture de ce tableau permet de dater les coupes ayant eu lieu dans l'île avant 1923.

<sup>17</sup> Seuls les chefs de famille sont recensés, mais la plupart habitaient l'île avec leur famille.

hommes d'une île par son ancienne abondance en bois (W21). Ainsi que le montrent les clairières de défrichement sur la carte de 1866 de l'île du Queguay Grande (Fig. 4), il est certain que leurs diverses activités – élevage caprin, création de jardins et de vergers d'agrumes, plantations d'arbres exotiques<sup>18</sup> à petite échelle – a provoqué une hétérogénéisation des couverts, au même titre que les incendies. Sans que la cause de ces derniers soit jamais explicitée, ont peut vraisemblablement les lier à des tensions pour la location ou la possession des îles entre occupants et/ou locataires<sup>19</sup>. Weigelt estime à 1555 les hectares brûlés par des « feux qui ont duré plusieurs jours » sur les 10 îles formant le cœur de l'archipel du bas-Uruguay en 1923, les rendant responsables de la destruction des vieilles unités boisées.

La rupture de cette période, de cet « épisode hétérogène », a pris fin dans les années 1940-1950, avec la fin de la demande de bois de la part des marchés de terre ferme<sup>20</sup>, et la progressive désertion d'un milieu où la vie était difficile par les liens. La grande crue de 1959 et les graves destructions qu'elle a entraîné ont vraisemblablement porté le coup de grâce à une société particulière du Río de la Plata, et avec lui à la coupe des forêts. Les forêts actuelles seraient alors le fruit de ce lent arrêt des coupes à partir de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour clair et évident que soit ce schéma historique, il ne rend selon compte qu'à moitié de l'évolution de l'objet de notre étude (un système d'îles boisées), et de ce qui fait son originalité : sa marginalité.

## **II - Marginalité biogéographique et résilience : la trajectoire historique d'un système spatial à dimension végétale.**

Trop centrer l'attention sur le « signal physiognomique » pour une étude de la trajectoire historique d'un système végétal peut mener à des contresens à propos de véritables facteurs d'évolutions, des mécanismes à l'œuvre qui permettent à un système à dimension végétale de perdurer dans le temps. Une analyse historique classique tirerait comme conclusion des paragraphes précédents que le système a perduré grâce à l'arrêt des coupes après les années 1950, et grâce à sa haute capacité de cicatrisation biologique. Le système aurait alors absorbé la « perturbation » qu'ont constitué les multiples coupes de l'épisode hétérogénéisant des années 1860-1940 par ses seules caractéristiques non-anthropiques. Ce point de vue en reste à une vision séparatiste de l'objet végétation, séparé de la société qui le produit et qu'il contribue à produire en retour. Notre hypothèse est que dans le cas analysé, le système possède une caractéristique permanente au cours des 200 années considérées (1800-2000), une « marginalité biogéographique » qui se recompose dans le temps, et qui a été la responsable de la résilience<sup>21</sup> de ce même système. Hybride entre les propriétés biologiques, abiotiques et socio-territoriales de ce dernier, elle permet d'expliquer sa permanence dans le temps par ses caractéristiques spatiales plus que par ses seules réactions face à une « pression » qui lui serait extérieure.

### **-Le système des îles du Bas-Uruguay : un archipel de forêts flottantes.**

L'archipel du Bas Uruguay se définit comme un système forestier essentiellement par la façon dont il est pensé par la société des marges du fleuve, qui confirme ainsi une unité fondée sur une similitude de fonctionnement entre des îles occupées par une végétation animée de dynamiques similaires (voir paragraphes précédents). Pour les habitants dont nous pouvons entendre la voix, généralement des policiers, de petits notables locaux et de temps en temps des habitants des îles, il est clair que les îles sont avant tout des forêts flottantes<sup>22</sup>.

Le premier document évoquant les îles en 1813 évoque comme seule trace de possession humaine de ce territoire, comme « domination », les « travaux de charbonnage et de bois pour chaumières » (M44), signe que seul le bois désignait ce territoire comme zone d'intérêt. En 1844 (M16), lorsque Samuel Lafone propose d'acheter diverses îles, il stipule que la vente inclura les îles « et toutes leurs forêts » ; lorsqu'il affirme vouloir « faire travailler les îles aussi tôt que l'état du pays le permettra », il parle évidemment de leur coupe. Sur ces îles inondables dans leur majeure partie, où il est difficile de planter de grandes surfaces, de maintenir un troupeau, et de vivre d'autre chose que de la chasse et de la pêche, le bois est la seule richesse monnayable avec la terre

<sup>18</sup> *Eucalyptus globulus*, Peupliers de Caroline et d'Italie, Saule pleureur (non autochtone).

<sup>19</sup> Les mentions d'incendie sur les îles sont au nombre de 4 dans l'inventaire Weigelt (1923), et apparaissent dans deux autres documents (M49, 1934 et M54, 1901).

<sup>20</sup> Entretien avec la famille Montañés (pêcheurs-chasseurs), août 2003.

<sup>21</sup> Au sens de perdurance dans le temps des caractéristiques du système, plus que d'une résistance aux perturbations (Aschan-Leygonie, 2000).

<sup>22</sup> Contrairement à ce que l'on pourrait croire, nos corpus documentaires n'introduisent pas de biais dans cette affirmation ; le corpus Montero n'a pas été formé par son auteur dans le but d'étudier les forêts, mais le problème frontalier. Malgré cela, le fait forestier irrigue l'essentiel des documents.

ferme qui soit quelque peu tangible. Il constitue la monnaie d'échange par excellence pour les propriétaires d'îles privées, qui paient les personnes chargées du contrôle de leur richesses insulaires en leur donnant le droit de couper la forêt<sup>23</sup>. Par moments, on espère qu'une concession de coupe à un surveillant permettra de contrer les coupes sauvages dont pâtit une île. La Junte Economico-Administrative de Paysandú accepte en 1906 de louer une île à Don Graciano sans exiger de rétribution pécuniaire, mais en l'autorisant à bûcheronner modérément car « les 250 charretées<sup>24</sup> de bois que demande le sollicitant, sont compensées par les travaux de surveillance qu'il effectuera dans l'île pour empêcher l'extraction et la destruction que souffre la forêt lorsque personne ne prend soin d'elle » (M32). Plus globalement, il est établi que les îles ne valent que pour le bois qu'elles portent. Le locataire de l'île d'Almirón en 1896 n'écrit-il pas que « l'unique usufruit de l'île est la coupe de bois » (M23) ? Les conditions d'un contrat signé en 1901 signalent que « les îles ne pourront être destinées à d'autres usages que ceux qui sont propres de leur nature » (M54), confirmant cette intime identification du système insulaire au système forestier.

Cet état de fait, cette projection sociale qui fait de notre secteur d'étude un système, est amplement confirmé par l'attitude des autorités publiques qui ne louent les îles que pour leur bois, déléguant aux particuliers le soin de le couper. Aucun des 32 contrats de location<sup>25</sup> relevés entre 1867 et 1920 n'a d'autre objet que la coupe de bois. L'Office Comptable Général de la Nation qui étudie en 1898 les locations en cours dans le département de Paysandú indique que l'on ne connaît pas le nom des locataires et qu'on méconnaît « ...le destin des autres îles louées, mais ce destin ne peut sans aucun doute être autre que la coupe de bois pour le feu ou le charbonnage... » (M24). On n'accepte enfin de vouer les îles à un usage atypique seulement si elles ont perdu toute ressource forestière, comme lorsqu'en 1894 on autorise les autorités policière à s'installer sur l'île San Francisco car « ... l'île étant de si petite taille, inondable et sans forêt, il est impossible d'en tirer une location moyennement régulière » (M19).

#### **-Les recompositions de la marginalité biogéographique dans les années 1860-1940.**

Si d'un point de vue historique on peut affirmer que la rupture suggérée par les changements physiologiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'a que peu été ressentie par le système comme tel, c'est parce que son insertion territoriale a globalement conservé les mêmes traits. Avant et après la période d'hétérogénéisation physiologique (avant 1860 et après 1940), correspondant à l'époque des fortes coupes, ce système est marginal d'un point de vue spatial et territorial : les forêts occupent une très faible surface régionale, et aucune fonction centrale ne leur est adjugée par les systèmes territoriaux dominants qui se structurent autour du territoire naissant de l'Uruguay et de Buenos-Aires. Durant l'épisode concerné, si la marginalité territoriale est quelque peu atténuée (les îles deviennent intéressantes pour leur bois), la marginalité spatiale subsiste en termes de surfaces forestières, et une marginalité sociale se développe, qui maintient le système dans une situation de marginalité biogéographique. On peut donc parler de recomposition de la marginalité biogéographique. Arrêtons-nous sur l'apparition d'une marginalité sociale durant l'épisode de forte coupe. Cette marginalité se lit d'une part sous l'angle d'une incapacité des autorités à contrôler le territoire, à y faire appliquer la législation en vigueur et leurs propres décrets sur la forêt, et d'autre part sous l'angle des « pratiques spatiales » du monde des îles à cette époque, qui sont au cœur de la marginalité au sens de Bailly (1986)<sup>26</sup>.

Si l'ingénieur Weigelt critique de façon si amère les autorités uruguayennes pour leur absence de contrôle des îles, c'est essentiellement parce que leur « ...indifférence dans cette affaire est impardonnable, particulièrement en zones frontalières où les lois sur la propriété de l'Etat sont divergentes ». L'Uruguay officie en effet de frontière avec l'Argentine, et les contours juridictionnels du vaste archipel d'îles et îlots ne seront clairement établis qu'au siècle suivant et après d'âpres négociations. Il est probable que dans l'attente d'un règlement du conflit, l'Etat uruguayen n'ait rien fait pour clarifier le statut des habitants des îles, ni fait de zèle pour déloger les intrus sur les îles publiques : nombre d'entre elles faisaient l'objet de litiges. Avoir des

<sup>23</sup> En témoigne le document M42, contrat entre Mme Roa et Don Angel Canoniero (îles Emma, La Basura, Román Chico), qui stipule qu'en échange de la surveillance des îles, le second sera « amplement autorisé à les travailler et à les exploiter [...] prenant à sa charge la coupe des forêts », et qu'il gardera pour lui 75% du produit de la vente du charbon et du bois de feu.

<sup>24</sup> La charretée est une mesure volumétrique héritée de la Colonie, correspondant à un parallélépipède d'environ 2,6 x 1,3 x 1 mètres (Julio Djenderejian, 2001).

<sup>25</sup> Ont été comptabilisées les demandes de location présentées aux autorités départementales, indépendamment de leur acceptation ou de leur refus, ainsi que les prorogations.

<sup>26</sup> « Nous ne parlerons pas d'espaces marginaux, notion très déterministe, mais de processus qui font que certains groupes progressivement écartés des relations dominantes, développent des pratiques sociales spécifiques [...]. Cette nuance importante permet d'interpréter les pratiques spatiales du point de vue d'une praxis qui donne à l'espace utilisé une signification dans le cadre des relations sociales. C'est ainsi que la pratique spatiale donne un sens au processus social et constitue l'essence même de la marginalité ».

ressortissants non reconnus sur ces îles permettait à la fois de marquer la présence nationale, et de déclinier toute responsabilité à leur égard en cas de conflit plus grave avec les autorités argentines. La marginalité sociale des habitants aurait alors été instrumentalisée par l'Etat, ce qui expliquerait que lorsqu'en 1902, le Commissaire de la Junte Economico-Administrative du Río Negro (M54) découvre des habitants dans plusieurs des îles publiques, il n'exprime pas de surprise excessive, mais leur demande simplement de déloger l'île. Lorsque la volonté de contrôle du territoire semble plus affirmée, on invoque alors souvent le manque de moyens : en 1932, la police fluviale de Nuevo Berlín se plaint du manque d'embarcations pour faire des rondes et éviter les coupes clandestines (M42), de la même façon qu'en 1894 on sollicite l'installation d'un poste de police sur l'île San Francisco pour « éviter les contrebandes que réalisent, à l'abri de l'île citée, les petites embarcations qui passent continûment à la côte argentine » (M19).

A ce manque de contrôle officiel s'ajoute une perception négative de la société des îles qui –à quelques exceptions près– est qualifiée péjorativement par les auteurs des documents disponibles<sup>27</sup>. Les îles, parcequ'elles mais surtout de par leur nature forestière qui permet l'occultation de multiples activités peu officielles, sont très tôt perçues comme lieu de danger pour la terre ferme, territoire de la propriété aux contours bien délimités et mieux contrôlable que ce monde aux limites imprécises : en 1813 déjà, Don Benito Chain cherchait (M44) à acquérir les îles faisant face à ses terres car « le temps [lui] a fait connaître avec quelque détriment que toute installation d'un étranger dans [ces îles] peut me causer le plus grand préjudice, à cause de la proximité immédiate de mes possessions ». La situation n'est pas différente un siècle plus tard, dans la même région insulaire de Paysandú, quand en 1909 la police fluviale rappelle qu'elle a eu à pâtir des « occupants installés dans les îles [...] en général des gens de mauvaise vie, qui n'ont servi qu'à créer des torts aux établissements proches, par leur rapines... » (M11). Personnes « mal élevées » (M71), « éléments très douteux » (Weigelt, 1923), « sans habitudes de travail » (M76) ou encore qui « ne réunissent pas les qualités qui permettraient de leur accorder quelque confiance » (M70), tout dans la vision dominante contribue à confirmer ce processus social de marginalisation.

Ce processus –et c'est à ce titre que nous pouvons parler de marginalité au sens géographique– est confirmé par une série de pratiques spatiales dont la caractéristique fondamentale est le non-respect de la légalité, et se traduit par une coupe dite « sauvage » des îles-forêts. Sans que l'on puisse clairement établir lequel des deux processus domine, il existe deux modalités différentes qui mènent à ce type de coupe. La première, œuvre d'« intrus », d'« occupants » sans statut, semble avoir été la plus préjudiciable aux ressources boisées. Signe d'une impunité presque totale, l'impertinence de « bateliers intrus » qui coupent le bois de l'île de Guaviyú en 1888 dresse rapidement le tableau de cette pratique dont se plaint un policier fluvial : « je leur ai demandé avec quelle permission ils exploitaient les forêts des îles, et à quel poste de police [*resguardo*] ils rendaient des comptes, ce à quoi ils m'ont répondu qu'ils n'avaient de comptes à rendre à personne » (M12). Cette modalité semble avoir perduré jusqu'à la fin de la période étudiée (années 1940), le dernier document y faisant référence datant de 1932 (M42) à propos d'un groupe de quatre îles où on été repérées des « coupes clandestines ». Avant cette date, divers autres documents y font référence (M76-1893 ; M22-1895 ; M75-1901).

La modalité qui transparait le plus dans le corpus réuni est néanmoins la coupe abusive de la part des locataires et pour cause, on connaît alors clairement les responsables : le locataire d'abord, mais aussi les trop négligentes autorités. Weigelt lie directement location et destruction de la ressource boisée en 1923 : « [louer ces îles] est à mon avis une erreur évidente, vu qu'en échange d'une rente insignifiante, on détruit une source e biens ». L'île Almirón, deux fois louée en 1899 et 1909, est deux fois abusivement exploitée (M26 ; M33). Nombre de contrats de location sont ainsi rompus par les autorités avant leur fin, suite au constat d'une violation patente des conditions approuvées. Il peut paraître paradoxal que ces contrats de location ait un tel effet, vu la rigueur de ces mêmes conditions. En effet, la location publique des droits de coupe des îles dites « fiscales » (appartenant à l'Etat) a pour but affiché le maintien voir le développement des forêts<sup>28</sup>. Tous les contrats contiennent une clause interdisant la coupe lors des mois du printemps et de l'été, la coupe « modérée » de la forêt, et la plantation d'espèces exotiques –des peupliers en général dans les clairières. Ils sont censés permettre un maintien sans frais de la richesse publique, et assurer des rentrées d'argent pour le fisc et les hôpitaux (Loi

<sup>27</sup> Le dossier 76 du corpus Montero résume en 1893 la perception des autorités sur les îles de Paysandú : "Ellas contribuyen en su mayor parte a dar albergue a personas sin hábito al trabajo [...]. El actual abandono de las Islas citadas, además de los trastornos que acarrear a los propietarios de las costas por tener cercanos tales vecinos, perjudica notablemente al erario que se ve privado de los arrendamientos y a la policía que tiene que ejercer una continua vigilancia por los malhechores que se internan en ellas. El aislamiento en que se encuentran esas Islas, favorece también, notablemente, a los contrabandistas, pues, sabiendo estos que aquellas no están ocupadas, se posesionan de ellas hasta realizar sus fines, abandonándolas cuando lo creen conveniente"....

<sup>28</sup> Le début des locations date 1861, avec le décret du 28/08 (cité par M17, mais inconnue dans le recueil) : «...los objetos de esta disposición gubernativa, que fueron los de poner a disposición de la industria todas las tierras aprovechables del Estado, descubrir la propiedad fiscal y acrecentar la renta con un alquiler equitativo al alcance de todos los poseedores».

N°742 du 15 juillet 1862). Si la plupart des locations se fait de façon officielle, par publication des îles disponibles dans les journaux locaux, certaines suivent des démarches moins orthodoxes et concèdent la coupe à titre précaire en échange d'une surveillance des îles (M74-1898 ; M75-1901). Dans l'essentiel de ces cas, la cession de l'île entraîne une coupe rase de la forêt, ce qui mène à l'arrêt des locations à partir de 1911 –mais pas à la fin des coupes clandestines.

Comment expliquer que malgré l'évidence des dégâts provoqués aux îles par la location, les autorités départementales aient continué à les louer jusqu'à cette date ? Du point de vue des autorités, on peut émettre l'hypothèse que face au vaste phénomène de coupes clandestines, et devant l'impossibilité de le contrôler, l'instauration des locations a correspondu à un désir (non formulé dans les documents tel quel) de prélever une dîme sur une activité spontanée réalisée sur des terres publiques. On aurait du mal à interpréter sinon les demandes de location accordées par les Juntas Económico-Administrativas où, malgré la sempiternelle mention des règles de coupe raisonnable, il est évident que le locataire va « détruire » le monte. En 1893, le candidat à la location de l'île Queguay Chica indique qu'il se « propose d'installer un four à chaux et de prendre soin du petit bois qui est aujourd'hui bien détruit » (M76). Comment comprendre l'acceptation de location de la part des autorités autrement que comme une tentative de prélever quelque chose sur une activité qui va de toute évidence consommer du bois de façon excessive par rapport aux termes du contrat ? Plus largement, les locations doivent sans doute s'entendre comme un moyen comme un autre de gestion des relations sociales de l'époque.

Un autre façon de voir les locations, de la part des locataires cette fois, est d'émettre l'idée que dans le contexte commercial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la seule façon de rentabiliser une location était de louer de nombreuses îles et de vendre de façon très rapide le bois en coupant le maximum au plus vite, et non pas de s'assurer la location à long terme d'une ou deux îles dont on écoulait sagement le produit au fil des ans. Certes, la vente des produits du bois semble être une affaire juteuse pour les locataires officiels, qui selon Weigelt auraient gagné entre 1895 et 1901 la somme de 31.433 pesos, pour un montant locatif global de 1.102 pesos – le groupe des locataire aurait alors gagné 28 fois le montant déboursé ! Mais le prix du transport, un facteur limitant de l'exploitation des forêts dans le Río de la Plata depuis l'époque coloniale<sup>29</sup> ne semble pas avoir rendu rentables d'autres types de locations que celles supposant ces arasages massifs sur de très courtes durées, qui permettaient de concentrer l'écoulement fluvial puis terrestre du bois, sur un bref laps de temps. Samuel Lafone, lorsqu'il achète en 1844 diverses îles du Río de la Plata et du Río Uruguay a procédé à une coupe totale des forêts en un ou deux ans<sup>30</sup>. De la même façon, le Général Nicasio Borges en 1867, Don Juan V. Amaral en 1895, Joaquín B. Pintos en 1898, José E. Mendisco et Tomás Bonazzola en 1902 louent respectivement 15, 19, 4, 5 et 6 îles<sup>31</sup> simultanément. Les autorités –sans qu'on puisse forcément y voir une possible collusion des intérêts publics et privés- ont elles-mêmes semblé favoriser ce type de location, qui faisait entrer dans les caisses des sommes d'un intérêt bien supérieur aux maigres montants des locations individuelles<sup>32</sup>.

### **-Marginalité biogéographique et résilience.**

Contrairement à ce que laisserait entendre une lecture de la situation en termes de « pression » anthropique, et en prenant de la distance avec les visions biaisées d'hier et d'aujourd'hui qui confondent coupe de la forêt et « destruction » du milieu, on propose ici, comme hypothèse, que cette marginalité socio-territoriale n'a pas été un facteur de destabilisation du système forestier insulaire, voir qu'elle a permis, dans une certaine mesure, d'assurer sa résilience. Cette dernière aurait consisté en un maintien d'une couverture végétale suffisante tout au long de la période des coupes « sauvages » pour éviter d'une part l'érosion des îles, et d'autre part, favoriser la réapparition à long-terme de la forêt. Ainsi, même s'il est probable que les forêts d'aujourd'hui ne sont sans doute pas semblables à celles existant vers 1800, il est évident que le système forestier insulaire s'est maintenu dans ses traits généraux. On est bien face à un processus de résilience, au sens que le système a su se transformer sans pour autant devenir autre, pour absorber un épisode perturbant. Mais quels ont été les mécanismes permettant de dire que la marginalité a permis cette résilience ?

Le fait essentiel est la précarité des exploitations et des installations humaines, et par conséquence une

---

<sup>29</sup> Julio Djenderedjian (2001), et Thomas Whigham (1997) expliquent le faible développement de l'industrie du bois à l'époque coloniale dans le nord forestier de la région (Paraguay et provinces argentines actuelles de Corrientes, Entre-Ríos, Santa Fé) par ce même facteur.

<sup>30</sup> C'est du moins ce que l'on peut penser à la lecture des structures par âge de l'île Queguay Grande, qui signalent que les forêts présentent en 1923 ont été coupées entièrement en 1844-45, années exactes de la location de l'île par Lafone.

<sup>31</sup> M14; M71; M51; M54.

<sup>32</sup> En 1898, on refuse de louer l'îlots Dos Hermanas du fait de leur « insignifiance », ce qui n'aurait assuré aucune rente d'intérêt (M15).

non-continuité des coupes. Cela a favorisé non pas des coupes rases permanentes, mais les bûcheronnages de petite taille, sur un bref laps de temps, menant à la formation d'une mosaïque végétale, dont les indices d'hétérogénéité évoqués en première partie témoignent. On en trouve trace en particulier dans les discontinuités de la structure par âge des couverts forestiers en 1923 : certaines classe intermédiaires manquent<sup>33</sup>. Si pour l'ingénieur Weigelt la substitution presque générale des forêts par des recrûs (*renovales*) est un désastre, une rupture du système d'exploitation forestière, celle-ci a sans doute permis le maintien d'une couverture arborescente permanente sur les îles, évitant que le sol ne soit mis à nu. La seule mention d'une modification des conditions pédologique est le fait de Weigelt, à propos des 13 premières îles de l'inventaire, selon lequel il s'y est "effectué une exploitation si abusive que les graves défauts ne pourront trouver de remède que très difficilement et pas avant longtemps, vu les graves altérations des conditions forestières du sol". Mais sur l'ensemble des 35 îles du même inventaire, 12 sont signalées comme connaissant des processus marqués d'alluvionnement. On peut donc légitimement penser que la coupe des forêts insulaires n'a pas eu pour conséquence une érosion des berges, ou que du moins les processus alluvionnaires ont été tels qu'ils ont permis le développement de nombreuses dynamiques de colonisation ligneuse menant, à long terme, à un maintien du système insulaire-forestier.

Quelles sont les preuves de cette non continuité de l'occupation / exploitation anthropique ? Sans qu'il soit caractérisé comme tel, un relatif nomadisme insulaire a semblé caractériser la vie des iliens. Les mentions de *lanchoneros* (M12), ou bateliers-bûcherons intrus évoque une coupe au gré des possibilités d'accostage sur des rives désertes. Jusqu'à aujourd'hui<sup>34</sup> pour les derniers iliens, les multiples changements de domicile au cours de la vie ont semblé de règle, à l'instar de Marciel Policarpo (W11), habitant de l'île Santa María Chica, qui a changé deux fois de place sa chaumière au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1923, Weigelt relève sur de nombreuses îles fiscales des vergers d'agrumes abandonnés, signe de ces changements successifs, parfois provoqués par les crues destructrices du Río<sup>35</sup>. Les îles privées n'ont-elles pas échappé à cette règle (M42-1932), et c'est à ces occasions qu'elles sont la proie des bûcherons clandestins. Par certains aspects, le type d'occupation se rapproche de celui des forêts avec agriculture itinérante sur brûlis, à la différence près que celle-ci a pour moteur principal une précarité sociale et foncière.

Les signes les plus tangibles de cette occupation intermittente et précaire sont à tirer de l'inventaire de 1923. A cette date, un seul des habitants des 41 maisonnées citées est arrivé avant 1917 ; 21 d'entre eux semblent arrivés depuis moins d'un an (soit près de la moitié), tandis que deux d'entre eux sont là depuis au moins un an, six autres depuis deux, cinq sont là depuis 3 ans, 3 depuis 5 ans, 2 depuis 6 ans. Alors qu'ils se trouvent sur des îles fiscales et devraient payer un tribut annuel, sur 18 îles habitées, 10 le sont par des *ocupantes*, tolérés par la police<sup>36</sup>. Les seules personnes étant citées comme habitant de façon légale les îles sont rares : on compte un policier sur Almirón, un autre sur l'île du Queguay Grande. Le seul locataire cité habite l'île du Queguay Chico. Sur l'ensemble des maisonnées citées, 4% seulement ont un statut légal (4 sur 41). Enfin, tout au long de la période, les expulsions de locataires achèvent de confirmer cette intermittence de la présence humaine et donc des coupes : c'est le cas d'Almirón, qui connaît trois locataires entre 1888 et 1909<sup>37</sup>, ou encore de l'île San Francisco, dont la famille Shurman est expulsée en 1895 (M81).

Plus que le nombre de personnes touchant aux forêts, on pense ici que c'est la marginalité sociale de ce territoire qui a été le facteur principal d'hétérogénéité spatiale de la végétation, et a permis la résilience du système dans son ensemble. Les caractéristiques strictement écologiques de la végétations ont évidemment joué leur rôle (forte capacité de cicatrisation post-coupe par recouvrement de plantes grimpantes héliophiles), mais elles n'ont pris sens –selon nous– que grâce à cette marginalité. Dans un milieu insulaire instable, la coupe en contexte marginal n'aurait fait qu'accélérer localement certaines dynamiques de régénération dues aux crues, normalement déclenchées par des effondrements de berges ou des abbatages naturels de futaie, et certaines dynamiques progressives primaires normalement dues à l'alluvionnement (installation de saulaies).

## Conclusion : vers une définition de la marginalité biogéographique.

<sup>33</sup> L'île Filomena Grande, par exemple, possède certes des peuplements âgés de 2 à 30 ans, mais il lui manque les classe d'âge 6-10 et 11-15 ans, signe d'une végétation temporellement hétérogène et donc de toute évidence spatialement constituée en mosaïque.

<sup>34</sup> Entretien avec la famille Montañés.

<sup>35</sup> Car la précarité de la vie insulaire est aussi déterminée par ce facteur fondamental, rappelé par nombre de documents : M23 ; M44 ; M45 ; M71.

<sup>36</sup> Nombre d'*ocupantes* cités comme tels par île : Abrigo (1), Caballada media (1), De los caballos (2), Zapatero (2), Santa María Gde (2), Santa María Chica (1), Del medio (2), Palma Chica (2), Filomena Chica (3, avec leur famille). En fait, l'immense majorité des habitants était *ocupante* et non locataire.

<sup>37</sup> M21 ; M23 ; M25 ; M30 ; M32.



Au terme de cette rapide vision de l'archipel du bas-Uruguay, il est nécessaire de revenir sur la notion de marginalité biogéographique, utilisée pour expliquer à la fois la nature du système étudié et sa trajectoire historique. Ce concept nouveau s'inscrit dans la recherche d'outils « hybrides » aptes à cerner la réalité géographique d'objets spatiaux à dimension végétale qui possèdent cette même qualité d'hybridité (Gautreau, 2003). Cette marginalité biogéographique serait alors un caractère mixte, définissant certaines formations végétales, relevant à la fois de données morphologiques et biologiques et d'un type d'insertion territoriale<sup>38</sup>. Il s'applique particulièrement bien aux forêts (*montes*) de la région du nord du Río de la Plata, qui occupent moins de 5% des surfaces en Uruguay et dans l'est de la province de l'Entre-Ríos. Formations « étroites » d'une largeur jamais supérieure à deux kilomètres, ces ripisylves et autres forêts-parc ou îlots boisés sont fondamentalement des systèmes transitionnels, au sens où leur dynamique socio-biologique dépend toujours de systèmes de rang supérieur. L'absence d'autonomie systémique serait donc un des caractères fondamentaux de ces objets. Cette marginalité biogéographique acquiert enfin une dimension systémique dans la mesure où elle est formée de trois éléments en interaction : la dimension spatiale et morphologique des objets, leur dimension fonctionnelle (la fonction qui leur est donnée par le système de rang supérieur), et leur dynamique sociale. La force d'adaptation et d'évolution temporelle des formations végétales marginales tient donc aux multiples recombinaisons possibles entre ces trois dimensions. Le cas des îles de l'Uruguay le prouve, qui voit le système forestier insulaire passer d'une situation de marginalité simplement spatiale (avant les années 1860) à une situation de marginalité socio territoriale (années 1860-1950), avant de retourner à une marginalité spatiale et territoriale à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- Aschan-Leygonie, 2000. *Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux*. In : **L'Espace Géographique**. (1) : 64-77.
- Bailly, A. 1986. *L'émergence du concept de marginalité : sa pertinence géographique*. In : **Marginalité sociale, marginalité spatiale**. Actes du colloque de Lyon II, 6-8 juin 1984. CNRS, Lyon : 48-53.
- Cattaneo, C (Père). Carte datée du 25 avril 1730. *Relación del viaje realizado de Buenos Aires a las Misiones Orientales*. in : Campal, E. 1994. **La cruz y el lazo**. Ed. Banda Oriental, Montevideo : 212 p.
- Cohen, M. (Coord.) 2003. **La brousse et le berger. Une approche ininterdisciplinaire de l'embroussaillage des parcours**. Paris, C.N.R.S. Editions : 356 p.
- Djenderedjian, J.C. 2001. *Leña y madera a fines de la época colonial: producción y comercio de un recurso vital*. In : **Ciencia Hoy**, Buenos Aires : 17 (63).
- Dufour, J-M. 1999. **Potentialités et dynamiques végétales en Méditerranée Orientale : la région du Carmel, Israël**. 2 vol. (338 + 551 p). 1 Atlas. Sous la direction de Mme le Professeur Micheline Hotyat et M. Laurent Simon. Paris-IV Sorbonne.
- Gautreau, P. 2003 (a). **Pour une approche de la marginalité biogéographique. Dynamiques, usages et perceptions des formations arborescentes uruguayennes, 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle**. Mémoire de D.E.A sous la direction de Paul Arnould. Université de Paris-I. 83 p.
- Gautreau, P. 2003 (b). *La forêt marginale ou la mémoire d'un territoire de prairie. L'appropriation sociale du milieu dans la région de Montevideo (actuel Uruguay) vers 1800*. In : **La forêt, enjeux comparés d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation Généralisé**. Colloque de Poitiers, 16-17 octobre 2003.
- Gautreau, P. 2003 (c). *L'agriculteur, le charbonnier, l'éleveur et le Gouverneur : pistes pour une approche de la conflictualité forestière en région de prairie. Forêts et territoire dans le sud uruguayen vers 1800*. In : **Ruralia** : (12-13).
- Houzard, G. 1991. *L'approche du biogéographe*. In : **XX<sup>e</sup> Colloques Phytosociologiques de Bailleul** : 1-6.

<sup>38</sup> Fonction attribuée à une formation au sein d'un territoire de rang supérieur et façon dont celle-ci influence la dynamique de ce territoire.

- Lepart, J. & Escarre, J. 1983. *La succession végétale, mécanismes et modèles : analyse bibliographique*. In : **Bulletin d'écologie**. 14 (3) : 133-178.
- Ministerio de Agricultura y Pesca. 1984. **Relevamiento edafodasológico semidetallado del valle del Río Uruguay**. Boletín técnico N°10. Hoja Salto, Hoja Quebracho.
- Montero, H.M. 1955. **El Río Uruguay. Geografía, Historia y Geopolítica de sus aguas y sus islas**. Biblioteca General Artigas. Montevideo, Centro Militar : 925 p. (Appendice VI en particulier : 65 documents référés à la gestion et au contrôle des îles de l'Uruguay entre 1813 et 1939).
- Rameau, J-C. 1991.a. Phytodynamique forestière : l'approche du phytoécologue forestier. Objectifs, concepts, méthodes, problèmes rencontrés. In : **XX<sup>e</sup> Colloques Phytosociologiques de Bailleul** : 29-71.
- Saint-Hilaire, A.P. de. 1887. **Voyage à Rio Grande do Sul**. Orléans, Ed. H.Herlusson. 644 p.
- Santos, M. 1997. **La nature de l'espace**. Paris, Ed. L'Harmattan : 275 p.
- Weigelt, G. 1923. Enquête sur l'état des boisement des îles de propriété publique du Río Uruguay. M.A.P., 1923, carpeta N°763/939. In : Montero, H.M. 1955. **El Río Uruguay. Geografía, Historia y Geopolítica de sus aguas y sus islas**. Biblioteca General Artigas. Montevideo, Centro Militar : 793-825.
- Whigham, T. 1997. *La industria maderera en el Alto Plata. Paraguay y Corrientes : 1776-1869*. In : **Folia Histórica del Nordeste** : (13) : 55-82.